

“OCTOBRE ROSE, le mois de sensibilisation et de prévention contre le cancer”

Le 1^{er} octobre 2022, le village s'est mobilisé pour lancer la 2^{ème} édition en présence des animatrices de la Ligue qui ont proposé une sensibilisation à l'autopalpation.

Plusieurs associations très actives ont oeuvré pour cette noble cause. Animations sur le parvis de la mairie, au stade municipal et au jeu de pétanque. La journée s'est clôturée par un repas dansant.



Grâce à cette mobilisation, un chèque de 2969.50 € a pu être remis au profit de La Ligue contre le cancer du Vaucluse.

Comme toujours, le rendez-vous de cet événement a fait la part belle à la convivialité. Un grand merci à tous...

A l'année prochaine pour la 3^{ème} édition



“45^{ÈME} SALON de Peinture”

Du 15 au 21 octobre, 41 oeuvres ont été exposées durant une semaine à l'Espace Julian pour le plus grand plaisir des connaisseurs et des amateurs de peinture.

Bravo à nos artistes peintres pour cette belle exposition également agrémentée de sculptures.

Merci aux nombreux visiteurs et aux élèves des écoles de Lapalud pour leur visite.

Les récompensés sont : 1^{er} de la catégorie « Huile » : Robert LLORET avec « De givre et de glace » 1^{ère} de la catégorie « Pastel » : Lina ALBA avec « Tigre »



“LISTE DES DIPLÔMÉS ANNÉE 2022- LAPALUD 20 diplômés”

- > AMAYA TOPCZYNSKI Noélia Brevet des Collèges mention bien
- > CEPPINI Mattéo Bac mention Bien
- > CEPPINI Emma Brevet des Collèges
- > COLSON Alexis Brevet des Collèges bien
- > COUSIN Arthur Licence Transport en logistique
- > D'ALEO James Bac Pro Chaudronnerie
- > DAAGI Henda Sinthia Diplôme d'Etat Infirmier mention très bien
- > DAAGI Chérine BAC PRO SAPAT
- > DAAGI Nesrine Brevet des Collèges
- > DOMERGUE Maeva Licence en Droit Privé
- > ESCRIVA Lukas BAC PRO (MELEC) Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés
- > GUYOT Alex CAP Maintenance des Véhicules option motocycles mention bien
- > JACQUOT Lily-Rose C.A.P Pâtisserie mention bien
- > JACQUOT Lilas-Grâce BAC Technologie S.T.L mention bien
- > JUSTAMOND Mathis BAC PRO MEI mention bien
- > LABROUSSE Clémentine BAC PRO SAPAT
- > MOURABIT Lamia Brevet des Collèges mention très bien
- > SERUSIER Mathéo C.A.P Equipier Polyvalent du Commerce
- > ZENDRINI Mathis BAC PRO Paysagiste
- > VIAU Corentin Meilleur Apprenti de France Soudure

“TRIBUNE de la majorité”

Il est parfois essentiel de rappeler aux bons souvenirs de certains, qui seraient éventuellement frappés d'amnésie certains faits du passé. Il est paru dans un journal, il y a quelques semaines, un article plus ou moins surprenant sur l'auto-attribution de dossiers. C'est pourquoi, comme le disent deux adages, nous pensons qu'il faut « Rendre à César, ce qui appartient à César » afin de « remettre les pendules à l'heure ». Les travaux de l'école René Char ont été impulsés par Jean-Pierre LAMBERTIN, maire jusqu'en 2014, les archives communales recensent ces dossiers de demandes et d'attributions de subvention datant d'avant 2014. Merci Jean-Pierre pour ton investissement au service des Lapalutiens et ta bonne gestion de la commune pendant pratiquement quatre décennies. Quant au city parc, il a été impulsé par le Maire actuel. Effectivement d'autres projets ont été réalisés entre 2014 et 2020, notamment le parking du Béal, réalisé en parti sur des parcelles privées ou encore l'avenue d'Orange faite en contrepartie de la rétrocession de la RD 204, avec des kilomètres de voirie en plus à la charge de la mairie. Et pour finir en beauté, le parvis de la mairie, où chacun se fera une idée de l'emprunt de 750 000 € souscrit pour réaliser notamment ce projet inutile, alors que d'autres projets étaient prioritaires, comme les travaux pour réparer les fuites de la toiture à l'école L Pergaud depuis 2015, ou encore notre réseau d'assainissement nécessitant des travaux importants depuis un peu moins de 10 ans.

Il a suffi d'un mandat de 6 ans (2014 à 2020) pour que le triumvirat qui décidait de tout, mette à mal les finances communales. Leur absence totale de prudence et leur incapacité à gérer les finances de la commune nous impose pendant le mandat actuel, le rétablissement de la situation financière. Effectivement, notre chère opposition se glorifie des investissements réalisés mais ignore totalement l'erreur fatale de gestion et qui à consister à augmenter les charges fixes, comme les charges de personnel et celles à caractère général. Les 2,2 millions d'euros versés par l'intercommunalité n'aurait dû servir qu'au financement de ses investissements. Pour couronner le tout, un emprunt de 750 000 € a été contracté, alors qu'en utilisant intelligemment et exclusivement les 2,2 millions d'euros pour les investissements, il aurait été inutile. Nous nous passerons donc des conseils de gestion prodiguer par l'opposition lors de chaque conseil municipal. Nous tenons encore à remercier les citoyens et le personnel communal pour les efforts qu'ils consentent depuis le début de notre mandat.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le groupe **LAPALUD, DYNAMISME ET AMBITION.**

“TRIBUNE de l'opposition”

Neuf séances du conseil municipal en 2022 où nous avons tenté de défendre vos intérêts, nous avons voté contre l'augmentation de la taxe foncière et autres tarifs, contre l'installation d'un supermarché à l'entrée du village, contre l'augmentation de dépenses inconsidérées, et où nous avons pointé l'inaction de la Mairie, notamment dans la lutte contre l'insécurité. Et on constate que l'équipe municipale ne fait rien ou si peu pour tenter d'améliorer le quotidien des habitants de notre village. Il est donc plus que jamais nécessaire de remercier tous ceux qui contribuent à animer Lapalud et à lui donner encore un peu d'âme : nos commerçants, artisans, professionnels de santé ; agents de la Mairie et autres services publics locaux, membres actifs des différentes associations du village... Dans un contexte économique et social incertain, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année avec une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent de la solitude ou de la maladie. Et nos meilleurs vœux pour 2023 que nous vous souhaitons douce et paisible, en prenant soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Le groupe **AGIR ENSEMBLE POUR LAPALUD**
E. AMAYA, S. SBABTI, H. CARPENTRAS, A. FRAISSE, JL GRAPIN.

Le groupe **LAPALUD ESPOIR** n'a pas souhaité s'exprimer.



“ÉDITO”

Chères Lapalutiennes, chers Lapalutiens,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro de notre magazine « Le Petit Lapalutien », première publication municipale de l'année 2023.

C'est l'occasion pour Le Conseil Municipal et moi-même de vous souhaiter à toutes et tous, nos très bons vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit pleine de bonheur, de nouveaux projets, de prospérité, de santé et qu'elle réponde à vos attentes.

Le COVID est toujours présent, nous devons rester prudents et continuer à nous protéger.

L'année 2022 fut marquée, tout d'abord, par la mise en place d'une mutuelle communale offrant de nombreux avantages aux Lapalutiens qui ont décidé d'y souscrire. Des permanences ont lieu le 4^{ème} mardi de chaque mois sur le marché hebdomadaire.

Notre recherche se poursuit au quotidien concernant les professionnels de santé pour la commune. C'est un travail long et compliqué mais de nouvelles mesures se mettent en place, notamment avec l'éventuelle création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. Son objectif sera de faciliter l'arrivée de nouveaux professionnels de santé et ainsi de renforcer l'attractivité de notre territoire. Nous sommes optimistes et mettons en œuvre tous les moyens pour que notre village puisse retrouver une qualité de soins nécessaire à tous les Lapalutiens.

L'année 2022 fut également l'occasion de se retrouver lors des différentes manifestations au sein du village.

J'adresse tous mes plus sincères remerciements aux Lapalutiens pour leur mobilisation lors de ces manifestations et pour leur générosité lors notre seconde édition d'Octobre Rose qui fut un franc succès et aussi pour le Téléthon édition 2022. La solidarité a été au rendez-vous pour ces deux belles causes que nous sommes fiers de défendre chaque année au sein de notre commune.

Tout comme je l'ai commencé, je terminerai cet édito en vous souhaitant à toutes et à tous, une excellente année 2023 !

Hervé FLAUGERE,
Maire de Lapalud,
Vice-Président de la Communauté
des Communes Rhône Lez Provence.



ENFANCE et JEUNESSE

“ CONSEIL MUNICIPAL Enfants ”

12 jeunes ont été élus au Conseil Municipal Enfants par les 9 classes du CE1 au CM2 le lundi 14 novembre.

Le mardi 15 novembre, le Conseil Municipal Enfants a élu le Maire, Martin MANCHERON et sa première adjointe, Alice COLIN.

Les autres conseillers municipaux sont : Inaya BENJEDDI, Côme DERRIEN, Hiba ENNAHLI, Livia GLÉRÉAN, Éléna HADJ-MAHDI, Othmane JABRE-YAHIA, Thyago LOELTZ, Matys MASTROLIA, Livia SARDO, Margot VALLETTE.

Le CME est élu pour un an et nous les félicitons !



Cette collecte a été remise aux bénévoles de la Croix-Rouge et sera distribuée auprès des personnes en situation sociale délicate.

“ COLLECTE DES DENRÉES ALIMENTAIRES par le Conseil Municipal Enfants ”

Les élus de la commission solidarité ont organisé, les 13 et 15 septembre dernier, une collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène avec le concours de la Croix-Rouge.

CCAS

“ SEMAINE BLEUE 2022 ”



La semaine bleue est un moment privilégié, riche d'initiatives qui valorise le rôle de nos aînés dans notre société. Bien vieillir c'est aussi pouvoir bénéficier d'une vie sociale, culturelle ou encore citoyenne avec la participation de quelques résidents du foyer de Kerchène. Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS a organisé :

Mardi 4 octobre une marche bleue avec deux parcours autour du lac suivi d'un goûter.

Mercredi 5 octobre la rando à vélo. C'est dans la bonne humeur et sous le soleil que les cyclistes ont parcouru environ 15km. Au retour le goûter a été servi avec des boissons fraîches pour désaltérer nos sportifs.

Jeudi 6 octobre, lors du goûter concert, les séniors ont pu chanter et danser avec Katia Markosy, chanteuse professionnelle. Pendant l'entracte, des tartes de nos boulangeries Lapalutiennes ont été appréciées.

Samedi 8 octobre sophrologie et gym douce animées par Frank PARET ont clôturé la semaine bleue.

CCAS

“ CÉRÉMONIE DES NOCES 28 octobre 2022 ”



C'est dans la salle des Girardes que s'est tenue la cérémonie des noces.

M. le Maire entouré des enfants du CME, des membres du CCAS, des élus a ouvert la cérémonie à laquelle étaient conviés 10 couples. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il s'est exprimé en leur souhaitant bonheur et longévité.

Les enfants du CME ont remis une orchidée pour les dames, une bouteille de vin pétillant pour les hommes, un diplôme et un bon cadeau à utiliser dans les commerces Lapalutiens.

Les couples et leur famille ont pu fêter cet événement autour du verre de l'amitié. Après un petit montage, la photo souvenir leur a été adressée.

Comme on dit en Provence, nous leur souhaitons longo maï

> LES NOCES D'OR 50 ANS
BARNOUIN Roland et Thérèse
BRUSSET André et Marie-France
NOBILINI Jean-Claude et Martine
ROUX Serge et Michelle

> LES NOCES DE DIAMANT 60 ANS
ALAVOINE Jean-Jacques et Annie
FRAISSE Henri et Monique
MONIER Francis et France
TARDIEU Georges et Antonia

> NOCES DE PALISSANDRE 65 ANS
JOURMIER François et Michelle

> NOCES DE PLATINE 70 ANS
MOREL Robert et Marcelle



“ OPÉRATION BRIOCHES Le 7 Octobre 2022 ”

Une nouvelle fois, L'Adapei de Kerchène a tenu un stand devant la mairie pour l'opération brioches en faveur des personnes en situation de handicap.

Une belle réussite car toutes les brioches ont été vendues dans la matinée.

VIE LOCALE

“ RALLUMONS les étoiles ”

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 décembre dernier a décidé à l'unanimité que l'éclairage public serait interrompu à partir du mois de janvier 2023 :

> du 01^{er} octobre au 31 mars de 23h00 à 06h 00

> du 01^{er} avril au 30 septembre de 00h00 à 06 h00

sauf sur le cours des Platanes, l'interruption de l'éclairage public sera de 01h00 à 06h00, les nuits de vendredi à samedi, de samedi à dimanche et de dimanche à lundi - Pas d'interruption de l'éclairage public sur la commune entière, les nuits du 24, 25 et 31 décembre, du 1^{er} janvier et 14 juillet. De manière exceptionnelle, l'éclairage public pourra être maintenu pour d'autres événements ou manifestations.

Cette action permettra de s'inscrire dans la protection de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre), d'atténuer les impacts sur la biodiversité, de faire des économies d'énergie (2 300 heures à l'année) et de réaliser des économies financières. Ce dispositif permettra d'absorber une partie de la hausse du tarif d'électricité qui sera multiplié par deux à compter du mois de janvier 2023 pour la commune.

VIE LOCALE

“ FORUM des Associations ”



C'est dans une ambiance conviviale et sous un beau soleil, que s'est déroulée ce forum avec 15 associations présentes.

Vous pouvez les retrouver au gymnase avec de nombreuses activités : jeux pour enfants, crêpes, tir à l'arc, foot, buvette, paëlla, etc...

Une belle journée sous le signe du sport et de la culture !

“ VENTOUXMAN ”

Le Lac des Girardes a, une nouvelle fois, accueilli le Ventouxman le 18 septembre dernier pour sa 8^{ème} édition.



Le samedi après-midi, départ du Ventoux Kids avec 100 m de natation et 2 km de course à pied, puis le dimanche, départ des adultes. Pas moins de 400 triathlètes (hommes et femmes) ont pris le départ pour 2 km de natation, 90 km de vélo vers le Mont Ventoux et 20 km de course à pied à la station du Mont Serein. Très beau week-end sportif sur notre magnifique espace de loisirs !



“ Journée du PATRIMOINE ”

La journée du patrimoine a eu lieu le samedi 17 septembre avec 2 animations sur la commune.

La première, le matin, réservée aux enfants avec le jeu de piste créé par le Conseil Municipal Enfants dans le village et animé par le Centre Dramatique des Villages en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal.

La seconde, l'après-midi, au Lac des Girardes durant le Ventouxman, avec une exposition de photos sur la création du Lac des Girardes.

“ COMMÉMORATION du 11 novembre ”

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre en hommage à tous les morts pour la France, et comme le permet le protocole, M. Jean-Pierre LAMBERTIN, a proposé, que symboliquement, M. Georges TARDIEU, eu égard à son amitié envers les récipiendaires, M. Albert GRIMAUD et Christian PAOLONI, leur remette la médaille de la Défense Nationale, avec l'accord du Maire, M. Hervé FLAUGERE.

